*nom :*

 *adresse :*

M. le président de la
Collectivité européenne d’Alsace

*à l’attention de la Mission Bruit*

Place du Quartier Blanc

F-67964 STRASBOURG Cedex

Le ……………………………...

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la consultation publique sur la révision du plan de prévention du bruit dans l’environnement (PPBE), je me permets de souligner la situation des habitants de Herrlisheim (Bas-Rhin) riverains de l’autoroute A35 reliant Strasbourg à Lauterbourg. Le bruit généré par la circulation routière et notamment celle des poids lourds est un irritant majeur pour la population.

Les mesures faites pendant l’élaboration du PPBE mettent en évidence une intensité sonore élevée évaluée « en moyenne » entre 58 et 63 db. La moyenne ne relate cependant pas les pics de bruit pouvant s’élever à 75 db selon des mesures faites par certains habitants. Ces pics sont particulièrement insoutenables. Il faut noter, à ce sujet, que l’Organisation mondiale de la Santé place à 55 db le seuil de bruit au-delà duquel une exposition continue impacte significativement sur la santé.

En plus du bruit, les riverains subissent également la pollution de l’air générée par le trafic (gaz d’échappement et particules fines) ainsi qu’une dépréciation de leur bien. Pourtant, quatre maisons riveraines sur cinq sont antérieures à l’aménagement de l’autoroute.

L’érosion du merlon existant, la coupe récentes des arbres fragiles ou morts ainsi que l’augmentation régulière du trafic rendent le quotidien des habitants toujours plus pénible et justifient la mise en œuvre rapide d’actions de correction.

Je fais mienne les propositions qui ont été faites lors de la réunion publique du 29 août 2024 en présence d’élus et des services de la Collectivité européenne d’Alsace et tout particulièrement celle de l’aménagement d’un écran anti-bruit sur la totalité de la bande mitoyenne de la commune, soit environ deux kilomètres.

En effet, l’expérience du merlon actuelle interroge quant à la pérennité de l’équipement. **Un écran anti-bruit concave semble être la meilleure réponse à la situation**. Aussi, une inscription prioritaire d’un tel projet d’aménagement dans son agenda budgétaire soulignerait l’attention et la prise en considération par la CeA du bien-être et de la santé des habitantes et habitants de Herrlisheim.

En vous remerciant de l’attention que vous porterez à cette demande, je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de mes respectueuses salutations.

 *signature*